

Prise en compte des impacts de la pandémie de COVID-19 dans l'évaluation des demandes de financement aux Fonds de recherche du Québec

Contexte

La pandémie de COVID-19 a eu et continue d'avoir des impacts pour une grande partie des chercheurs et chercheuses, étudiants et étudiantes. Dans certains cas, ces impacts ont mené à un ralentissement, voire à un arrêt des activités de recherche ou de formation prévues en 2020. Par exemple, l'impossibilité d'accéder à un laboratoire, de rencontrer des personnes participant à un projet ou de mener des recherches sur le terrain a pu mener à la modification, au report ou même à l'abandon d'un projet de recherche. De façon analogue, les restrictions liées aux déplacements ou aux rassemblements ont pu mener à l'annulation d'un stage ou d'une présentation dans le cadre d'une conférence, ou encore à l'obligation de transformer rapidement un colloque en webinaire.

Les activités de recherche et de formation ont aussi pu être ralenties pour des raisons personnelles, familiales ou de santé. La fermeture des services de garde et des écoles a notamment mené à une charge parentale accrue, rendant souvent difficile la conciliation travail-famille. Il est facile d'imaginer, par exemple, comment la rédaction d'un article scientifique, d'un chapitre de livre ou d'une thèse peut devenir ardue lorsqu'on s'occupe à temps plein d'un enfant en bas âge ou qu'on fait l'école à la maison. On a d'ailleurs noté, dans les premiers mois de la pandémie, une diminution des articles scientifiques soumis par des femmes, particulièrement en début de carrière¹, qu'on attribue notamment à leur plus grande prise en charge, en moyenne, des responsabilités domestiques et de soins².

Le stress généré par la maladie ou le décès d'un proche, la perte d'emploi d'un conjoint ou d'une conjointe, ou le fait de vivre dans un quartier particulièrement touché par la COVID-19, a également pu affecter la capacité de certains membres de la communauté scientifique à entreprendre ou à mener à terme des projets. De même, des personnes en situation de handicap, immunodéprimées ou souffrant de maladies chroniques ont également pu faire face à des difficultés particulières pouvant ralentir leurs activités.

La poursuite des études à distance s'est également avérée plus difficile pour des membres du corps professoral moins expérimentés avec les technologies d'enseignement à distance, de même que pour plusieurs étudiants et étudiantes, notamment celles et ceux qui ont des enfants ou qui s'occupent d'un proche plus âgé ou vulnérable. On pense également aux étudiants et étudiantes de familles à faible revenu, qui n'ont pas nécessairement accès à un ordinateur personnel, et pour qui les répercussions financières de la pandémie risquent d'être plus graves; à celles et ceux qui sont retournés dans des régions où l'accès à Internet est limité, qui travaillent dans le milieu de la santé ou qui ont perdu un emploi ou un logement, etc.

Description de la mesure et directives aux personnes candidates

Considérant l'ampleur des bouleversements liés à la COVID-19, et l'impact que ceux-ci ont pu avoir sur les carrières des personnes touchées, les Fonds de recherche du Québec (FRQ) ont mis en place une mesure visant à tenir compte, dans l'évaluation des demandes de financement, des impacts de la pandémie sur les activités de recherche et de formation des personnes candidates. Cette mesure, qui vise à éviter que ne soient pénalisés celles et ceux pour qui ces impacts ont été plus importants, s'appliquera dès les concours de l'automne 2020 et se poursuivra au cours des prochaines années.

¹ Vincent-Lamarre P., Sugimoto C. & Larivière V. [The decline of women's research production during the coronavirus pandemic](#), Nature Index, 19 May 2020

² Frederickson, M. [Pandémie : les femmes font moins de recherche que les hommes](#), La Conversation, 18 May 2020.

Ainsi, les personnes déposant une demande de financement aux FRQ auront la possibilité, si elles le souhaitent, de joindre au formulaire de demande un document d'**au maximum une page** décrivant les impacts de la pandémie sur leurs activités de recherche ou de formation. Ce document sera transmis avec le formulaire de demande aux membres des comités d'évaluation, qui devront tenir compte des informations fournies, lors de l'évaluation de la demande. Les comités recevront des instructions spécifiques à cet effet.

Dans ce document, les personnes candidates sont invitées à :

- 1) décrire comment la pandémie a affecté leurs activités de recherche ou de formation, en précisant le type d'activités touchées et la période où les activités ont été ralenties ou arrêtées, le cas échéant;
- 2) expliquer comment ces impacts se traduisent dans leur demande de financement (p. ex., baisse de la moyenne académique, délais encourus dans la soumission d'un article, etc.).

Les situations décrites plus haut ne sont que des exemples. Plus généralement, les personnes candidates sont invitées à faire part de tout impact de la pandémie de COVID-19 ayant pu affecter la compétitivité de leur demande de financement. Pour autant, elles ne sont pas tenues de fournir de détails sur leur situation personnelle ni de renseignements qu'elles jugeraient confidentiels. Si les activités ont été ralenties ou arrêtées en raison de circonstances personnelles, familiales ou de santé, il est possible d'indiquer simplement la nature de ces circonstances (p. ex., maladie, responsabilités familiales, deuil, etc.), sans fournir de détails personnels.

Il est important de noter que **les informations transmises dans ce document ne seront pas utilisées pour déterminer l'admissibilité de la demande de financement** et que ce document ne pourra pas être utilisé pour demander des accommodements de la part des FRQ. Il servira uniquement à mettre en contexte des éléments de la demande lors de l'évaluation scientifique.

Procédure

Pour les demandes soumises à l'aide de la plateforme FRQnet, le document sur les impacts de la pandémie pourra être joint, en version PDF, à la section « Autres documents », en sélectionnant le type de document « Description des impacts de la pandémie de COVID-19 sur les activités de recherche ». Pour les programmes n'utilisant pas FRQnet, ce document pourra être joint à la demande complète.

La décision d'ajouter ou non le document sur les impacts de la pandémie à une demande de financement revient entièrement à la personne candidate. **Ce document est optionnel** et son absence n'aura aucune incidence sur l'admissibilité de la demande ni sur son évaluation.

Les Fonds de recherche du Québec se réservent le droit de ne pas faire suivre aux comités d'évaluation les documents qui ne respecteraient pas les règles de programme ou les normes de présentation de la demande. Celles-ci peuvent varier selon les programmes et sont explicitées sur la page Web de chaque programme.